



Le COBALI souligne la 30^e journée mondiale de l'eau

Mont-Laurier, le 22 mars 2022 – Cette année, la Journée internationale de l'eau a pour thème : « Les eaux souterraines : rendre visible l'invisible ». Afin d'en apprendre davantage sur cette ressource indispensable et pour la protéger, le COBALI participe, depuis 2010, au Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES) du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) grâce auquel, d'ici le 31 mars 2022, la presque totalité des zones habitées du territoire québécois seront couvertes.

Que fait-on pour protéger l'eau souterraine?

Ressource importante et méconnue, l'eau souterraine est étudiée de près par le gouvernement du Québec dans le cadre des [projets d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines \(PACES\)](#). L'initiative a débuté en 2008 afin de répondre à un besoin de développer le savoir sur les eaux souterraines. Son objectif principal est de « dresser un portrait réaliste et concret des ressources en eaux souterraines des territoires municipalisés du Québec méridional dans le but de les protéger et d'en assurer la pérennité » (MELCC).

Le projet [PACES Outaouais](#) qui a débuté, pour sa part, en 2010 a été coordonné par l'Université Laval et a rassemblé de nombreux partenaires, dont le COBALI. Son objectif principal était de dresser le portrait régional de la ressource en eau souterraine afin d'assurer sa gestion durable et sa protection.

En raison de l'importance de l'eau souterraine comme ressource pour le Québec, le gouvernement a décidé, en 2017, d'allouer des crédits additionnels au projet afin de poursuivre l'acquisition de connaissances sur cette ressource. Ce faisant, d'ici le 31 mars 2022, la presque totalité des zones habitées du territoire québécois seront couvertes.

En 2018, le [PACES Laurentides](#) débute donc pour l'ensemble de la région des Laurentides, où 42% de la population s'alimente en eau potable à partir des eaux souterraines (MELCC, 2010), dont 71% au moyen d'un puits individuel.

Le projet est piloté par l'Université du Québec à Montréal (UQAM) en partenariat avec le Réseau québécois sur les eaux souterraines (RQES) et les organismes et comités de bassins versants de la rivière du Nord (Abrinord), de la rivière du Lièvre (COBALI), des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL) et des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBVRPNS). Il couvre 11 150 km² et s'étend dans les MRC d'Antoine-Labelle, d'Argenteuil, des Laurentides, des Pays d'en Haut, de la Rivière du Nord et inclut la MRC Les Moulins, situé dans la région de Lanaudière.



Le PACES Laurentides souhaite « comprendre la nature des formations aquifères, connaître l'origine et les directions d'écoulement de l'eau souterraine, décrire la qualité de l'eau souterraine, quantifier le bilan hydrique de l'aquifère et les volumes d'eau souterraine et déterminer la vulnérabilité de l'eau souterraine aux activités humaines ».

L'eau souterraine c'est quoi?

L'eau souterraine est une ressource d'eau douce qu'on retrouve sous la terre. Elle alimente [20 % de la population québécoise](#) et constitue une source d'eau potable généralement de très bonne qualité. Cela s'explique par le fait qu'elle est filtrée lors de son infiltration dans le sol. Cette eau douce, en temps normal, ne nécessite donc peu ou pas de filtration.

Composante importante du cycle de l'eau, l'eau souterraine provient des précipitations ou de la fonte des neiges. Les gouttes d'eau qui s'infiltrent dans le sol s'accumulent dans une zone souterraine saturée en eau appelée nappe phréatique. Ce phénomène se nomme la recharge, car il permet de renouveler l'eau souterraine. Cette réserve d'eau est contenue dans un aquifère, un ensemble géologique souterrain formé de roches poreuses qui laisse passer l'eau et permet son accumulation et sa circulation. Elle peut aussi faire partie d'une nappe dite captive si elle est isolée de la surface par un aquitard, une couche de sol peu perméable comme de l'argile.

Les eaux des nappes souterraines sont essentielles à l'échelle d'un bassin versant, car elles alimentent continuellement les plans d'eau, et ce, même en période de faible pluie. Elles se déplacent dans le sol jusqu'à une zone naturelle de résurgence en aval du territoire, c'est-à-dire jusqu'à un point plus bas où elles resurgissent dans un cours d'eau. Cette résurgence est également une source d'alimentation importante pour les milieux humides, lesquels offrent une panoplie de bienfaits pour les écosystèmes.

À propos du COBALI...

Organisme sans but lucratif créé en 2003, le COBALI se donne comme mission de protéger, améliorer et mettre en valeur la ressource eau des bassins versants des rivières du Lièvre, Blanche et du ruisseau Pagé, ainsi que les ressources et les habitats qui y sont associés. La zone de gestion du COBALI s'étend donc du nord des Laurentides au sud-est de l'Outaouais, chevauchant ainsi une trentaine de municipalités des MRC d'Antoine-Labelle, de Papineau, de La Vallée-de-la-Gatineau, des Collines-de-l'Outaouais et la Ville de Gatineau (secteurs Buckingham et Masson-Angers) : www.cobali.org/zone-de-gestion. Le COBALI est l'un des 40 organismes de bassins versants (OBV) du Québec désignés par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Prenant la forme d'un Plan directeur de l'eau (PDE), cette



planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

Pour plus d'informations, consultez le site internet du COBALI au www.cobali.org.

-30-

SOURCE : *Benoit Gauthier*, responsable des communications
819 440-2422 • communication@cobali.org

